

Projet Associatif

2025 2029



2a, avenue des sports - 59410 Anzin

SOMMAIRE

METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU PROJET	3
L'ASSOCIATION	8
L'HISTOIRE	8
L'INSCRIPTION DANS LE MOUVEMENT PARENTAL	9
L'OBJET DE L'ASSOCIATION ET LES MISSIONS QU'ELLE SE DONNE POUR LES ANNEES A VENIR	9
LES VALEURS DE L'ASSOCIATION	10
LES EXPERTISES, LES COMPLEMENTARITES	11
L'ARTICULATION GOUVERNANCE / DIRIGEANCE.....	13
L'EVALUATION DU DERNIER PROJET ASSOCIATIF	14
ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES	15
LE TERRITOIRE ET L'IMPLANTATION	17
LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE	18
LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	23
ORIENTATION 1 : FAIRE ENSEMBLE.....	24
ORIENTATION 2 : REBATTRE NOS CARTES	29
ORIENTATION 3 : DEVELOPPER DE NOUVELLES OFFRES.....	33
ORIENTATION 4 : SOUTENIR ET DEVELOPPER LES COMPETENCES	37
ORIENTATION 5 : MILITER.....	42

Méthodologie de construction du projet



Le Comité de Pilotage du Projet Associatif¹ a commencé à travailler en janvier 2024. Il a défini **les thématiques prioritaires sur lesquelles il était essentiel de construire l'avenir de l'association**. Certaines thématiques sont des forces reconnues dans l'association, et sont des appuis pour mener les projets ; d'autres sont des difficultés ou des questions, qui interrogent l'association, et sur lesquelles elle veut réfléchir ; d'autres enfin sont attendues des personnes, des politiques publiques ou des financeurs.

Parallèlement, le Comité de Pilotage a **évalué le précédent Projet Associatif**, pour mesurer le chemin parcouru.

Sur les thématiques prioritaires définies, le Comité de Pilotage a souhaité **recueillir les constats et les idées des personnes accueillies et accompagnées, de leurs proches et des professionnels**. Il a donc travaillé à une façon de faire participer et d'entendre cette triple expertise², cette intelligence collective.

¹ Le Comité de Pilotage du Projet Associatif est composé d'Administrateurs et d'Administratrices bénévoles, de Directrices et Directeurs d'établissements et de services (membres du Comité de Direction Générale), du Directeur Général et de la Présidente.

² La triple expertise réunit les personnes accueillies ou accompagnées, leurs proches et les professionnels. Sa mobilisation permet que tous les points de vue et toutes les compétences soient, ensemble, mis au service d'un même projet.

Le 16 avril 2024, **187 personnes concernées, liées à l'un ou l'autre des établissements et services de l'association**, représentant la triple expertise, ont participé à une journée de travail. Dans un cadre agréable et dans un esprit de partage, elles ont été accompagnées pour que leurs connaissances et leurs attentes orientent les engagements associatifs à venir.

Elles se sont penchées sur :

-  L'accessibilité et l'inclusion
-  L'aide aux proches
-  L'éthique et la bientraitance
-  Les attentes et les besoins, le Projet Personnalisé Individuel
-  Les pratiques professionnelles
-  L'engagement politique et la démocratie
-  Les temps de la vie, dont l'attente d'une réponse adaptée
-  La modularité
-  Les conditions matérielles
-  La gouvernance et la Dirigeance



41 propositions partagées ont émergé de cette journée !

Le Comité de Pilotage a rassemblé les travaux du 16 avril au sein de **5 grandes orientations stratégiques³**, qui sont celles de ce nouveau projet :

- 🌸 **Faire ensemble**
- 🌸 **Rebattre nos cartes**
- 🌸 **Développer de nouvelles offres**
- 🌸 **Soutenir et mobiliser les compétences**
- 🌸 **Militer**

Il a également repris les expressions des participants sur leurs **constats** (positifs comme négatifs), et leurs **émotions** sur chacun des sujets (craintes, envies, curiosité, fierté, frustration, ...). Toutes ces participations se retrouvent également dans ce projet.

L'avancement du Projet Associatif a été présenté en **Assemblée Générale**, le 18 juin 2024.

³ Le passage de 10 thématiques à 5 orientations stratégiques s'est fait après la journée collective. Devant les constats communs, et surtout les envies, les motivations communes retrouvées dans les travaux de groupes travaillant sur des thématiques différentes, le Comité de Pilotage a fait le choix de synthétiser leurs travaux sous 5 grands mouvements, témoignant de la volonté de toutes et de tous d'aller ensemble vers l'avant



Le Sommaire du Projet Associatif a été décidé en Comité de Pilotage. La rédaction a été confiée à un cabinet, qui a accompagné et suivi l'ensemble des travaux, dans un souci de cohérence. Un comité de relecture, composé de représentants de l'association et des directions, s'est assuré que l'écriture du projet respectait toutes les étapes précédentes, était fidèle aux valeurs associatives, à l'expression des personnes concernées et au cadre fixé.

Une dernière réunion du Comité de Pilotage a permis de finaliser les contenus, qui ont ensuite été soumis à la validation du Conseil d'Administration du 15 janvier 2025 puis voté à l'AGE du 06 février 2025.



Le Projet Associatif est adapté en Facile A Lire et à Comprendre (FALC), et mis à la **disposition** des personnes accompagnées et de leurs proches (à l'accueil des établissements et services, par voie d'affichage, information par mail). Il est porté à la **connaissance** de l'ensemble des professionnels (mails, affichage, réunions institutionnelles). Il est **accessible** sur le site web de l'association et largement **diffusé** à l'ensemble des partenaires.

Merci à tous les acteurs de la démarche !

Nous voulions un projet inclusif et, ensemble, nous pensons y être parvenus.

Bonne lecture.

Marie-Claire Coquidé

Présidente



L'association

L'histoire

L'association (aujourd'hui nommée) « APEI du Valenciennois, Les Papillons Blancs » a été créée le 5 janvier 1961. Association parentale, et s'inspirant de ses aînées émergeant depuis les années 50, elle aspire à **trouver et proposer des solutions pour accompagner les personnes en situation de handicap intellectuel**, de la manière la plus adaptée, et en favorisant au maximum leur autonomie.

En 1969, elle étend son territoire d'action en étant rejointe par les sections familiales, d'entraide parentale, du Pays de Condé et de l'Amandinois. Aujourd'hui encore, l'action de proximité des 3 sections (la troisième créée sur le Valenciennois) permet de mobiliser l'expérience personnelle et institutionnelle de bénévoles et de parents de personnes en situation de handicap, en parallèle de celle des professionnels.

Les statuts rénovés en 2018 témoignent d'un élargissement du public auprès duquel s'engage l'association, à savoir toute personne ayant un handicap intellectuel et présentant ou non des troubles associés, de polyhandicap ou de Trouble Envahissant du Développement dont l'autisme, quels que soient son âge et sa condition sociale.

L'association est attentive aux personnes accompagnées, mais aussi à leurs projets et à l'évolution d'une société qui peine à leur faire une place. Au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux besoins, de nouvelles réponses ont été imaginées : des structures pour enfants et adolescents, des lieux de travail pour les adultes, des services intervenant au domicile ou sur le lieu de scolarisation, des lieux de vie et d'hébergement, des services d'insertion, ...

Ainsi, l'association accompagne et soutient aujourd'hui la scolarisation, la citoyenneté, l'habitat, la formation professionnelle et le travail, mais aussi les actes de la vie quotidienne, l'accès aux loisirs et à la culture, en prêtant une attention particulière au développement



de l'autodétermination des personnes.

L'inscription dans le mouvement parental

Le mouvement « Papillons Blancs » s'est développé dans le département du Nord entre 1954 et 1964, avec la création de 9 associations de parents. L'Union Départementale, fédérant ces entités distinctes, est née en mai 1960, dans la foulée de la création de l'Union Nationale. L'Union Régionale (devenue UNAPEI Hauts de France) enfin, a vu le jour en 1976.

Ce mouvement parental majeur, dans lequel nous inscrivons notre action, nous rassemble régulièrement, pour faire porter notre voix, et pour réfléchir ensemble aux sujets importants et à de nouvelles propositions. Il nous fédère, et permet d'étendre nos actions au-delà du territoire, pour se faire entendre des pouvoirs publics. Des espaces de réflexion communs (congrès, groupes de pratiques professionnels, ...) nous permettent, ensemble, d'être dans la prospective.

L'objet de l'association et les missions qu'elle se donne pour les années à venir

Les statuts associatifs nous mobilisent et guident nos actions, au quotidien et vers l'avenir.

Ils nous engagent à chercher et à trouver la meilleure solution possible à tout moment, en tenant compte des droits et aspirations de la personne accompagnée et de l'avis de son entourage.

Dans notre dernier Rapport d'Orientation, par la voix de notre Présidente, nous affirmons que **notre mouvement porte des valeurs éthiques de dignité, de respect, de liberté**. Il s'est fondé sur l'alliance et sur la solidarité et surtout sur la conviction profonde de la justesse d'un combat pour l'égalité de tous les êtres humains, pour le traitement équitable de chacun dans son projet de vie, en fonction de ses besoins et de ses envies, et pas seulement en fonction de ses manques.

Dans les années à venir, nous nous engageons résolument pour l'égalité de droit, l'accès aux droits, la reconnaissance de la non-responsabilité de la personne quant à son handicap, sa capacité à exprimer besoins et ambitions, ainsi qu'à porter des revendications légitimes et à rechercher les meilleures façons de soutenir l'accession à l'exercice d'une liberté garantie par la République.

Les valeurs de l'association

Rappelant que *toute personne, valide ou non, a le droit de vivre telle qu'elle est dans notre société*, l'association rappelle défendre, dans ses statuts rénovés, *avec la même force et la même fermeté qu'à ses débuts [les valeurs de] solidarité entre les familles, l'action militante, le respect de la personne déficiente intellectuelle, la reconnaissance de sa citoyenneté, la promotion et la défense de cette personne et bien sûr une éthique d'engagement avec les professionnels sans lesquels rien ne serait possible.*

Pour promouvoir et soutenir ces valeurs, **l'association s'engage dans :**

 **La promotion, la valorisation et le développement de bonnes pratiques en matière d'accompagnement** : soutenir le droit à choisir sa vie (autodétermination, intelligence collective, Projet Personnalisé Individuel) ; promouvoir la bientraitance et l'humanité (prévention des violences institutionnelles et des discriminations, adaptation des locaux, liberté d'aller et venir, droits et des libertés, respect des rythmes) ; se mobiliser pour éviter les ruptures de parcours ; accompagner l'avancée en âge.

 **La reconnaissance et l'accès aux droits** : l'accessibilité, le droit à compensation, à la santé et à un logement décent.

 **Une dynamique associative fidèle à nos origines, avec l'action familiale et les sections familiales** : rester à l'écoute des personnes et de leurs proches, et construire une démocratie associative ; échanger, construire avec les autres mouvements, en refusant les pratiques de concurrence ; travailler en partenariat avec les institutions spécialisées et de droit commun, pour, ensemble, garantir l'inclusion.

Les expertises, les complémentarités

Notre association est reconnue sur son territoire pour la qualité des actions qu'elle mène, des accompagnements qu'elle propose, et pour son expertise. Elle est identifiée dans la construction de réponses innovantes et complémentaires.

Dans les dernières années, le diagnostic de territoire, réalisé par l'Agence Régionale de Santé, sur le rapport entre la prévalence des handicaps et l'offre d'accompagnement, a fait apparaître un manque de réponses dans l'autisme Enfance et Adulte, ainsi que la nécessité de développer davantage l'accompagnement des personnes en souffrance psychique, notamment sur la question du diagnostic. Notre association a mobilisé ses compétences pour proposer :



🌈 Sur l'Enfance, une expertise autismes complexes à l'IME Léonce Malécot, et les autistes atypiques au SESSAD André Launay, ainsi que 10 places complémentaires d'accompagnement pour les 0-6 ans,

🌈 Sur l'Adulte, le seul SAMSAH du territoire avec une fonction ressource (TSA et Troubles Psy), par délégation du Centre de Ressources Autisme, ainsi qu'un projet d'accompagnement préventif dès 16 ans.

L'expertise associative porte également sur l'accompagnement et la prévention du vieillissement des personnes en situation de handicap, avec la création d'une grille de dépistage des signes du vieillissement (Centre Ressource Personnes Avancées en âge, 45 personnes accompagnées), et un SAVS spécialisé, avec un rattachement prévu de 2 places de SAMSAH dédiées à ce public.

Notre association dispose également de la seule section Polyhandicap du territoire, pour les 0-20 ans. Elle reçoit de très nombreuses demandes, liées à la saturation des CAMSP, et peut proposer des accueils séquentiels partagés entre milieu ordinaire et milieu spécialisé. **La Maison d'Accueil Spécialisée accueille également des adultes polyhandicapés et cérébrolésés**, depuis 20 ans, avec une augmentation de la capacité de l'Accueil de Jour

passée de 10 à 25, et le développement de la MAS externalisée TC-AVC (Traumatismes Crâniens-Accident Vasculaire Cérébral).



Nous mobilisons chacune de ces expertises, ainsi que celle des personnes accompagnées et de leurs proches, dans le cadre de forums. L'objectif est de faire connaître, de partager les outils, d'inspirer. Notre Forum « TSA Enfance et Adultes » a ainsi réuni 250 participants en 2023. En 2022, notre Forum sur le vieillissement, avait permis la rencontre des associations concernées sur le territoire, avec un partage des outils. Notre Forum 2024, « Ma vie

d'adulte », nous a permis d'inviter les personnes accompagnées concernées.

L'articulation Gouvernance / Dirigeance

La Gouvernance Dirigeance, c'est avant tout une complémentarité optimale, et non pas un siège pour deux, un fonctionnement équilibré du cerveau gauche et droit.

Dans un esprit d'équipe et un leadership partagé elle fournit des définitions, des rôles et des fonctions claires et nomme une ligne blanche qui ne doit être franchie.

Cette synergie permet une réflexion commune, des échanges, innovations, concertations, négociations mais aussi des confrontations nécessaires à l'aboutissement d'une pensée unique et partagée.

Ce travail conjoint induit une organisation spécifique avec des instances règlementaires bien définies (Bureau, Conseil d'administration, ...) et des instances institutionnelles (Commissions de travail, séminaires, ...). Parmi celles-ci, les commissions, qui sont transversales et donc ouvertes à tous (personnes accompagnées, adhérents, salariés, partenariats, ...) sont forces de propositions pour nourrir les débats des instances règlementaires, mais aussi pour construire des projets novateurs.

La Gouvernance Dirigeance respecte les décisions et positions qui ont été arrêtées, avec comme règle la démocratie et le respect des attributions de chacun.

L'évaluation du dernier Projet Associatif

L'évaluation du précédent Projet Associatif nous permet de constater le niveau d'atteinte des objectifs que nous nous étions fixés. Au-delà de sujets constants (tels l'action familiale, les bénévoles et adhérents, la transformation de la société), qui ne pourront probablement jamais être clos, **nous notons avec satisfaction et fierté le chemin parcouru, particulièrement sur les sujets suivants :**

-  La sensibilisation et la formation au S3A ;
-  Le développement de notre capacité à accueillir et à accompagner de manière adaptée les enfants et adultes porteurs d'un TSA ou en situation de polyhandicap, ainsi que le développement de compétences sur l'accompagnement du handicap psychique ;
-  Le passage à un dossier de l'utilisateur informatisé ;
-  L'amélioration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux salariés;
-  L'effectivité du partenariat avec l'Education Nationale et l'enrichissement global du partenariat avec les entreprises et le secteur sanitaire du territoire ;
-  La structuration managériale, dans un esprit de décloisonnement et d'autonomisation

Nous constatons la nécessité de nous pencher davantage sur les sujets de la cartographie de l'offre de soin, l'accès au réseau de suivi et de soutien aux dispositifs d'appui à destination des personnes en situation de handicap psychique, ainsi que sur le développement d'une stratégie de recherche de fonds pour financer nos actions associatives.

Analyse des forces et faiblesses

Un travail collectif a été mené, pour distinguer, ensemble, les forces, les faiblesses (dans notre association), les opportunités et les menaces (dans nos rapports avec l'extérieur – financeurs, puissance publique, partenaires, ...) qui doivent être prises en compte dans notre réflexion pour l'avenir.

Le 16 avril, tous les participants ont été invités à dire ce qu'ils percevaient de tout cela. La synthèse ci-dessous reprend ce qui est le plus représentatif.

Forces



Les **valeurs** de l'association, son **identité de mouvement parental**
La **prise en compte** des **besoins** et des **attentes** des personnes et des familles, leur **implication** (dont le CVS), leur **place**, en lien avec l'autodétermination et l'écoute, la place des professionnels, l'importance des **échanges**. La **structuration** (outils, partenaires) en cohérence avec cette prise en compte :
Nous Aussi, Charte Bientraitance, 16 avril, Outil PPI, Livret, ...
Les **nouveaux projets**, l'**innovation**, la **richesse** et la **variété de l'existant** et de ce qui se dessine, le panel des **possibilités** et leurs articulations, dont la **pluriprofessionnalité**

Le manque de **communication**, dont le temps pour **échanger** autour du **cœur de métier**

Le manque de **places** et de **structures**, le temps d'**attente** avant de bénéficier d'un accompagnement, en lien avec la question du **financement**

Le manque de **professionnels**, dont professions **médicales**, d'**attractivité** des métiers (**inflation administrative**, **salaires**, **reconnaissance**)

L'accès aux **informations** pour les **familles** et pour les **personnes accompagnées** (structures existantes, FALC, etc.)

La difficulté à **individualiser** l'accompagnement de la personne

Faiblesses



La **transformation de l'offre médicosociale**, dans laquelle l'association s'inscrit pleinement : participation à la création de **nouvelles solutions**, réponses aux AAP et AMI, SERAFIN-PH, beaux projets en **interne** qui témoignent de la recherche de la meilleure adaptation.

La **journée du 16 avril**, qui témoigne d'une place de plus en plus importante faite à la **participation**, à l'**écoute**, à l'**ouverture**, à l'**implication**, à la collaboration.

La **position**, la place de la **personne accompagnée**, qui est toujours plus importante, la qualité et l'adaptation des outils du PPI

Opportunités



Le devenir individuel : mon enfant après moi, l'inadaptation des structures accueillant des personnes handicapées vieillissantes.

La **systématisation** de pratiques qui ne seraient plus questionnées : logiciels, inclusion à tout prix, dispositifs, normes et ce qui peut se cacher derrière la transformation de l'offre : moins de structures, moins de budget. La difficulté à mettre en œuvre les changements : formation des professionnels, modularité, parcours, inclusion, dans un environnement difficile, l'**épuiement** des professionnels.

Le changement des publics : complexité, violence.

La **pérennité** de l'association dans le contexte budgétaire et humain (dont le manque de parents militants), l'impact associatif sur les décisions prises plus haut, le **désengagement** des familles.

Les mineurs craignent de ne pas être écoutés, et que la parole de leurs parents passe avant la leur.

Menaces



200 Adhérents

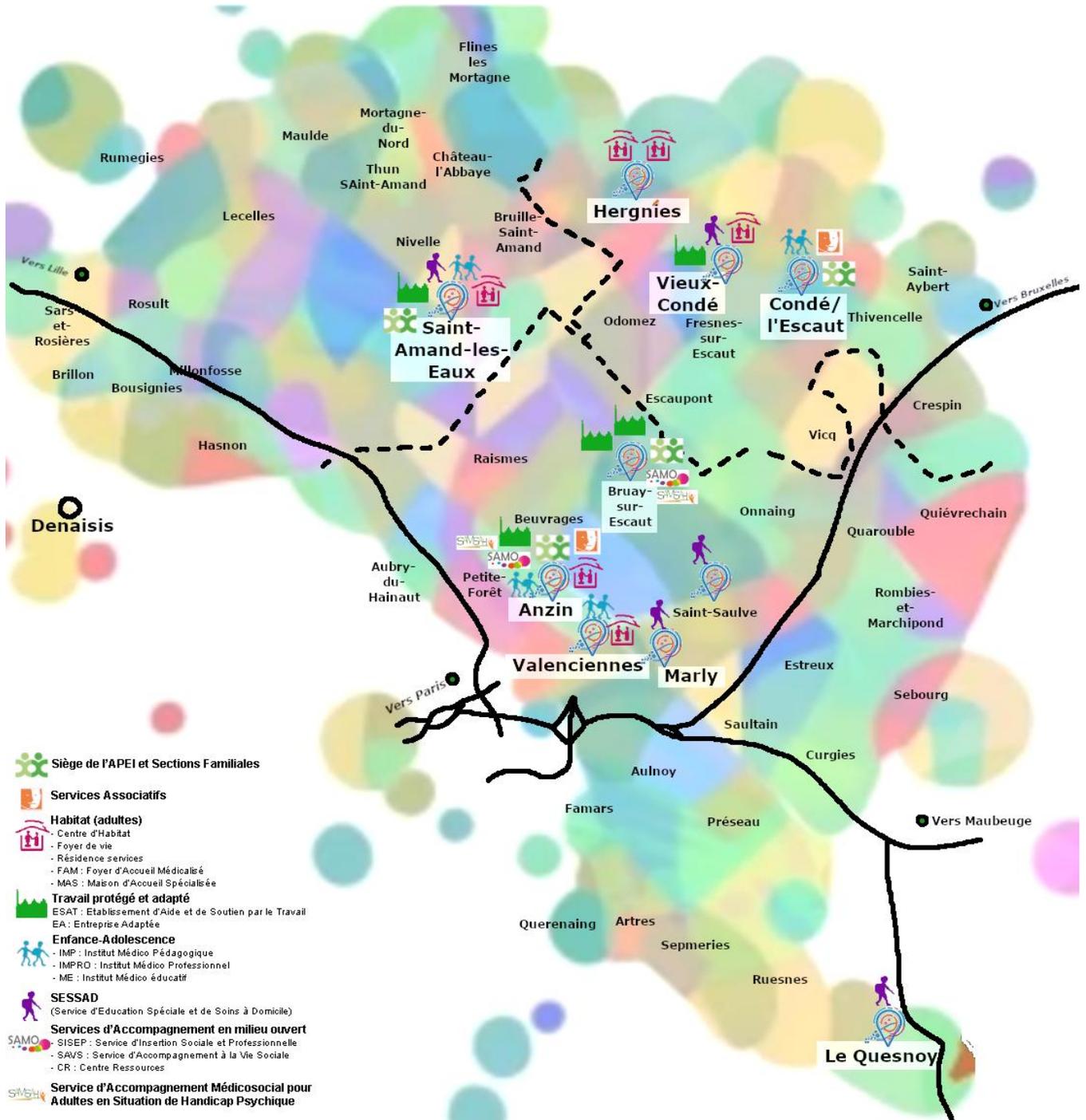
800 ETP de Professionnels

Plus de 1600 personnes accompagnées

Le territoire et l'implantation

La zone géographique de référence de notre association comprend **51 communes** et compte environ **244.000 habitants**. Elle couvre tout le territoire de l'arrondissement de Valenciennes, à l'exception du Denaisis. 38 000 habitants sur l'Amandinois, 44 000 habitants sur le Pays de Condé et 162 000 sur le Valenciennois.

Les établissements et services



Le contexte sociopolitique

La transformation de l'offre

Les dernières années ont vu beaucoup évoluer les mentalités et les politiques publiques, sous la pression de plus en plus forte des personnes concernées. Ces changements, que nous soutenons, sont le fait de la manifestation de la volonté des personnes en situation de handicap. Elles expriment leur détermination à accéder à leurs droits, les mêmes que tout un chacun : un accès à tous les dispositifs de droit commun, à l'emploi, au choix du lieu de vie, à une scolarisation en école ordinaire, à des ressources décentes, à la vie de couple et de famille, ... C'est un changement de regard, de paradigme, auquel nous participons.



Les lois changent donc dans ce sens, et les associations accompagnent ce mouvement en faisant évoluer leur offre de service.

Ainsi, nos accompagnements sont de plus en plus modulaires (c'est-à-dire qu'ils suivent les désirs et l'évolution des compétences des personnes), de plus en plus partagés entre le droit commun et le spécialisé, respectueux du parcours et des habitudes de vie. La possibilité de revenir en arrière, de changer d'avis, d'essayer, de recommencer, est aujourd'hui considérée comme un droit (aucun chemin de vie n'est en ligne droite).

Nos accompagnements s'ouvrent également sur la liberté de choisir son lieu de vie, sans que la situation de handicap ne contraigne systématiquement à une vie en établissement.

Aujourd'hui déjà, l'accompagnement mobilise la participation active de la triple expertise : la personne en situation de handicap, ses proches et les professionnels qui les entourent. Les compétences et les savoirs de chacun sont ainsi réunis, dans leur complémentarité, pour construire un accompagnement qui soit une réponse au projet de vie de la personne.

Les questionnements (dont les émotions)



Les orientations des politiques publiques, les changements en cours et à venir, les situations individuelles dans lesquelles chacune et chacun s'interroge sur ce qu'il peut faire, sur ce qu'il doit faire, sur ce qui est possible, et bien d'autres sujets, nous questionnent. A cela s'ajoutent les contradictions qui naissent de la nécessaire conjugaison des contraintes et des besoins : accompagner le développement de

l'autodétermination ... et prendre en compte les familles ; respecter le cadre normé de nos interventions ... et le projet de la personne ; devenir agiles et modulaires... et assumer les lourdeurs administratives.

Toutes ces questions, ainsi que les émotions en lien avec celles-ci, ont donné lieu à un partage lors de notre journée de préparation au Projet Associatif.

Notons que :

-  Les émotions exprimées par les participants sur les différents thèmes sont essentiellement positives : de la curiosité et de l'inspiration quant aux nouveaux projets, aux sujets porteurs, aux transformations en cours ; de la reconnaissance et le sentiment d'être protégé(e) dans les relations qui lient les acteurs les uns aux autres ; de la force, de la fierté et de l'enthousiasme devant la puissance du collectif
-  Mais il y a aussi des émotions négatives, qui sont liées au sentiment d'être perdu(e), inquiet/inquiète ou méfiant(e) quant à l'avenir et à la question des possibles ; à de la frustration, de la révolte et de l'impuissance face aux lenteurs politiques, au manque d'engagement, aux injustices réelles ou ressenties.

Les Appels à Candidature, Appels à Manifestation d'Intérêt, propositions directes, ...

Les Appels à Candidature et Appels à Manifestation d'Intérêt sont des sollicitations du financeur auprès des acteurs du territoire, pour qu'ils répondent à un besoin identifié par l'Etat : création de nouveaux dispositifs, augmentation de places, accompagnements sur mesure, ...

Sur les dernières années, l'association a été retenue pour la qualité des réponses qu'elle a apportées sur les sujets suivants :

-  La création d'un Dispositif d'Appui Ressource, au sein du collège Marie Curie de St Amand : le dispositif accompagne les jeunes porteurs de TSA pour préserver leur scolarité en établissement ordinaire. Le dispositif permet également de répondre à des difficultés rencontrées par des jeunes non porteurs de handicap, scolarisés dans le même établissement, évitant ainsi des pertes de chances et des ruptures de parcours scolaires.
-  L'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme, à St Saulve, est co-portée par l'IME les Deux Rives et le SESSAD André Launay : à destination de jeunes de 6 à 12 ans, porteurs de TSA, souhaitant maintenir leur scolarité à l'école, l'unité permet de combiner, sur place, une réponse de droit commun (dans l'école ordinaire) et une réponse spécialisée (en classe adaptée).

-  L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation, sur tout le Valenciennois, permet de sensibiliser et d'accompagner les équipes d'enseignants de l'Education Nationale face aux situations de handicap de certains jeunes scolarisés dans leurs classes.
-  La Maison d'Accueil Spécialisée, sur Anzin et St Amand, a pour objectif initial de prévenir les départs en Belgique non-souhaités. Elle offre une palette de modalités d'accueil à portée de besoins : Accueil de Jour, hébergement permanent, hébergement d'urgence et accompagnement externalisé, pour des adultes en situation de polyhandicap. Elle a également développé, sur cette offre, un accueil adapté aux personnes cérébrolésées.
-  Mon Espace Santé, qui met en place un accompagnement à destination des personnes adultes accompagnées, pour leur permettre d'accéder, de maîtriser l'accès et la lecture des documents de santé les concernant, de mobiliser les possibles de leur Espace Santé Numérique.
-  Le projet HandiSanté, coporté au bénéfice du territoire, qui facilite l'accès aux soins pour les personnes porteuses de handicap, par la création d'outils adaptés.
-  L'ESMS numérique, qui permet d'informatiser le dossier unique de la personne accompagnée, avec la maîtrise de la confidentialité et des bons usages.

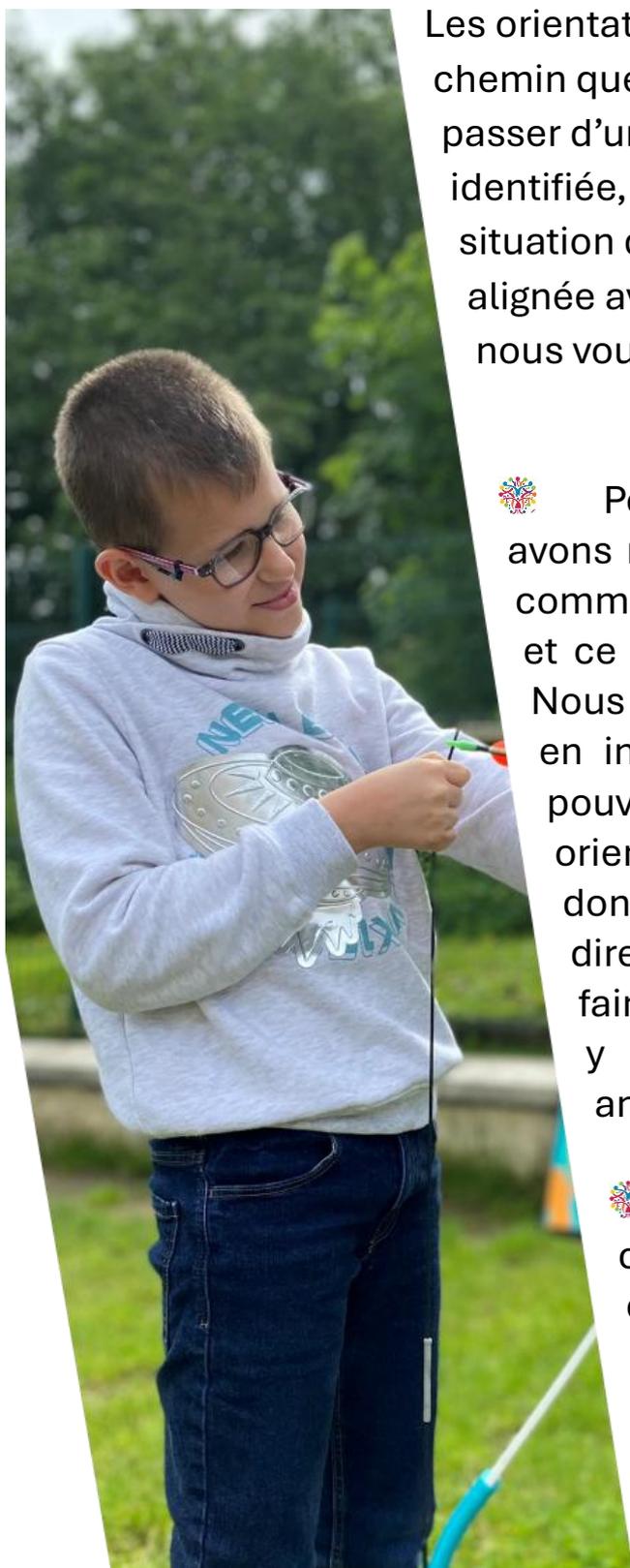
Dans une démarche d'innovation, sur proposition de l'association, une **Extension de Faible Importance a été accordée au SESSAD de L'Escaut, à Vieux-Condé**. Cette extension devait permettre l'expérimentation d'un Dispositif d'Evaluation Précoce et d'Accompagnement, dont l'objectif est le repérage précoce et l'accompagnement d'enfants (de 2 à 4 ans) dont le profil questionne l'existence ou non de difficultés d'apprentissage et de développement.

La mise en œuvre s'est faite dans le cadre des 50.000 solutions voulues par l'Etat, dans une collaboration soutenue avec l'Education Nationale et l'ARS ; elle a été pérennisée, avec l'appui du ministère chargé des Affaires Sociales. D'autres extensions ont été accordées, dont le SESSAD-ASE, accompagnant des enfants à double vulnérabilité (notification SESSAD et protection par l'Aide Sociale à l'Enfance).



Proactive, notre association n'attend pas les demandes des financeurs ou de l'Etat. D'autres projets sont déjà prêts, et nous sommes en veille sur les opportunités qui permettront leur déploiement.

Les orientations stratégiques



Les orientations stratégiques montrent le chemin que nous voulons emprunter pour passer d'une situation que nous avons identifiée, décrite et analysée à une nouvelle situation qui soit plus juste, plus adaptée, alignée avec nos valeurs, et vers laquelle nous voulons engager nos énergies.



Pour écrire ce Projet Associatif, nous avons regardé notre société, et réfléchi à comment nous voudrions qu'elle change, et ce que nous pensons faire pour cela. Nous avons aussi regardé nos problèmes en interne, et réfléchi à ce que nous pouvons faire pour y travailler. Nos 5 orientations stratégiques présentent donc ce que nous projetons (c'est-à-dire ce que nous avons l'intention de faire, et par quels moyens nous voulons y parvenir) pour les prochaines années.



Elles sont le fruit des travaux collectifs du 16 avril, mais aussi de ceux du Conseil d'Administration et du Comité de Pilotage. Elles sont en cohérence avec le Rapport d'Orientation.

Orientation 1 : Faire ensemble



Le monde évolue vers davantage d'expression, de parole de tout un chacun. L'expression de ses idées, de ses ressentis, de ses désirs personnels est plus libre, plus assumée, plus ordinaire. C'est un changement global, et un changement majeur pour les personnes en situation de handicap, dont le droit à la parole n'existait pas il y a encore quelques dizaines d'années. Elles n'étaient entendues ni dans la société en général, ni même sur leur vie, leurs projets, leurs attentes. Elles prennent désormais la parole pour demander l'**égalité**, et voir leurs **projets de vie**, individuels, pleinement considérés.

On parle aussi de « virage inclusif »⁴. On ouvre davantage les écoles, les collèges aux enfants porteurs d'un handicap ; on veut ouvrir le monde de l'entreprise, les services publics, ... C'est une nouvelle façon d'être ensemble qui est enthousiasmante, mais qui ne peut se faire seulement à partir d'intentions politiques ou de désirs individuels. Il faut **accompagner le changement et il faut y être accompagné**, parce que cela bouscule tout le monde.

⁴ On parle de virage inclusif pour expliquer que les représentations et les pratiques doivent changer, et que personne ne doit être exclu d'un espace, d'un droit, d'une possibilité parce qu'il ou elle serait, par exemple, en situation de handicap

Nous croyons au droit à choisir sa vie, pour toutes et tous, autonome ou non, marcheur ou non, verbal ou non.

L'autodétermination⁵ doit être au cœur de toutes nos actions. Nous croyons aussi que ce droit ne peut s'exercer sans soutien, sans conseil, sans appui, sans accompagnement, chacun à la mesure de ses besoins.

Le changement est important, car le parent doit faire le chemin du particulier au collectif, tandis que le professionnel doit faire le chemin inverse, et chacun doit écouter le désir de la personne, la considérer comme sujet décidant, pour construire sa vie au fil du temps. Il faut aussi expliquer, mobiliser et convaincre ceux qui sont plus éloignés de la réalité de vie des personnes, et construire avec nos partenaires, parce qu'**ensemble**, on va plus loin.



⁵ L'autodétermination, c'est le droit de chacun de gouverner sa vie sans influence indue (c'est-à-dire qui n'a pas de raison d'être, qui n'est pas fondée), dans une connaissance la plus juste possible de ses capacités et de ses limites, pour que ses choix soient éclairés



C'est donc ensemble que nous voulons mener nos actions, petites ou grandes, pour que les individus, quelle que soit leur place, participent à déterminer ce qui les concerne, ce qui les engage, ce qui les motive. Nous voulons pour cela nous appuyer sur **l'intelligence collective**, construire sur la **triple expertise** et sur les compétences de nos **partenaires**.



Nous mesurons notre force actuelle, telle qu'exprimée par les différents acteurs de notre association : **l'entraide**, **l'écoute**, le **soutien**, le **partage**, mais aussi la **considération** de la parole de l'autre. La **dynamique collaborative** à l'œuvre dans notre association facilite les échanges, nous enrichit les uns les autres et rend nos relations moins verticales. Nos partenaires, spécialisés et de droit commun sont de plus en plus nombreux.



Nous savons également que les relations, les **interactions**, les collaborations **entre nos services et établissements** sont encore **insuffisantes** et que, pour permettre à chacun de bénéficier de toute la richesse de ce que nous savons faire, il faut créer des ponts, des passages simples et agiles.

Les enjeux, pour les 5 prochaines années

-  **Mobiliser l'intelligence collective** aussi souvent que possible, pour avancer ensemble : recueillir les attentes, partager du sens, rechercher des consensus, permettre la diversité et son expression.
-  **Soutenir et renforcer l'action des Sections Familiales et de l'Action Familiale**, dans leur mission d'écoute et de soutien de familles souvent isolées.
-  **Rendre effective la participation des personnes accompagnées dans les différentes instances les concernant** (Conseil d'Administration, réunions CPOM ou de CTC, ...) dans des conditions favorables à leur implication.
-  **Mettre en place des CVS transversaux** sur l'exercice des droits dans nos établissements et services.

🌸 **S'ouvrir aux autres associations** et s'allier, faire front commun et en être plus forts. Envisager de répondre ensemble aux Appels à Projets, refusant la logique de concurrence qui tire les réponses vers le bas.

Multiplier les rencontres dans et hors des établissements et services, pour rendre naturelle la place des personnes accueillies en tous lieux, et faciliter l'inclusion.



🌸 Poursuivre et soutenir les travaux des commissions transversales : Le Bien Vieillir, Cas Complexes et Listes d'attente, Santé et Bien-Être, Ados et Jeunes Adultes, Accueil Parental, Droits et Citoyenneté, Développement Durable, Communication, Travaux, Financière, Action Familiale pour réfléchir, s'enrichir et s'adapter.

🌸 Créer des lieux communs, banalisés, dans les établissements et services, accessibles aux personnes accueillies et accompagnées, à leurs proches et aux professionnels : salles détente, bien-être, loisirs, ...

🌸 Mener des travaux autour de la collaboration inter-établissements et services, dont le Siège, pour trouver ensemble ce que l'on peut faire mieux : Comment être ensemble au service des projets de vie, des parcours ? Comment être un appui les uns pour les autres ? Comment créer de la convivialité, des échanges, qui impliquent tous les acteurs ? Comment assurer la continuité des projets à la sortie des établissements et services ?...



🌸 Organiser un séminaire Gouvernance / Dirigeance pour permettre l'enrichissement mutuel, le partage d'idées et l'acculturation réciproque.

Orientation 2 : Rebattre nos cartes

Depuis une dizaine d'années, l'offre médico-sociale bouge : **moins d'établissements, davantage de services**, et surtout la recherche d'un accompagnement du **parcours** de la personne, dans le respect de son **projet** de vie.

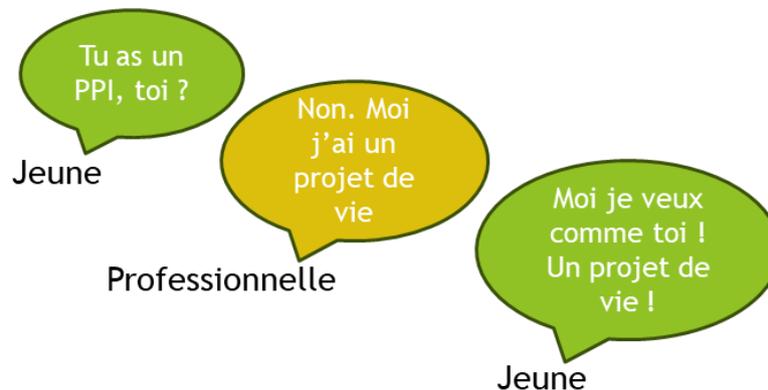
Dans des situations où, il y a 10 ans, pour avoir un accompagnement, il fallait entrer en établissement, aujourd'hui, il devient possible d'être accompagné là où l'on souhaite vivre, dans le respect de l'environnement et de l'entourage existants.



Dans notre association, comme dans tout ensemble qui évolue, qui grandit, qui change, il est nécessaire **d'évaluer** si ce que nous faisons, et la façon dont nous le faisons, est, ou reste, **adapté**.

Et si nous pouvons espérer, et militer, pour davantage de moyens, il est déjà à notre portée de **changer** certains de nos **outils**, de nos **modes relationnels**, ou certaines de nos **organisations**, de nos **pratiques**, pour apporter des réponses plus adaptées, mieux construites, plus agiles, plus modulables, avec les moyens qui sont déjà les nôtres.

C'est le sujet de la **bienveillance** qui est traité en partie à travers tous ces questionnements : comment mieux répondre aux attentes des individus ?



La question de la **modularité**, qui est déjà amorcée sur le secteur Enfance, doit pouvoir être mise au travail dans des articulations nouvelles entre tous les établissements et services, au bénéfice des parcours individuels. La **mobilité** des accompagnements pose également celle des **professionnels**, qui, aujourd'hui, connaissent encore peu ce qui se fait ailleurs dans l'association. Comment faire ensemble si nous ne savons pas, ou pas bien, ce que fait l'autre ?

La question du **Projet Personnalisé Individuel**, le **PPI**, a été soulevée par les acteurs. Aujourd'hui, il est trop à la main des professionnels, et, bien que respectueux de la réglementation, il n'est pas perçu par les personnes comme leur **feuille de route personnelle**, décidée par elles. **Il s'agit de nous assurer que chaque accompagnement est individualisé.**

Un sentiment de **lourdeur administrative** est également largement exprimé : les outils réglementaires sont vécus comme nécessaires pour être en conformité, mais peu optimisés, peut-être redondants et surtout très **chronophages**.

La question de **l'adaptation des locaux**, du cadre de vie, est une préoccupation constante, majorée par la préoccupation du changement climatique et par le changement des besoins des personnes.



Enfin, nous voulons prêter une attention particulière à notre **communication en interne**, entre les instances politiques, entre le Siège et le terrain.

Nous avons conscience de l'importance de donner à voir et à comprendre les décisions et les orientations (et leur suivi), dans le respect de la **logique participative** dans laquelle nous voulons continuer à nous inscrire.

Les enjeux, pour les 5 prochaines années

🌸 Interroger ensemble ce qu'est le PPI. Que veut-on y mettre ? Comment le déroule-t-on pour qu'il ait du sens ? Qu'est-ce qui fonctionne bien à propos du PPI dans les établissements et services ? Qu'est-ce qui est insatisfaisant ? Comment en faire un outil concret au service du Projet de Vie et des aspirations des personnes accompagnées ? Comment le faire vivre davantage dans le quotidien de l'accompagnement ? Comment le rendre accessible aux personnes accompagnées, dès la première étape ? Comment dépasser la vision administrative de formalisation et de temporalité, qui peuvent être trop restrictives ?

🌸 Rendre plus effectif l'usage des chambres d'accueil temporaire et de répit, pour permettre aux uns et aux autres de prendre parfois une distance nécessaire, d'entrer dans de nouvelles relations.

-  Optimiser nos outils, pour réduire la charge administrative : proposer des matrices communes, des sommaires raisonnés, un cadrage réglementaire simple, réduire les doublons, simplifier les documents, rassembler les indicateurs, ...

-  Favoriser la mobilité de chacun, personne accompagnée ou professionnel, pour rendre possibles et fluidifier les parcours et permettre une entraide et un échange, une acculturation réciproque, promouvoir et diffuser les bonnes pratiques, accompagner la réalisation des désirs, ...

-  **Travailler à l'évolution modulaire de nos établissements**, pour qu'y soit possible l'intervention en ambulatoire, en équipe mobile, le travail hors les murs, ... afin que la possibilité et la qualité de la réponse ne dépende plus d'une entrée classique en structure.

-  **Améliorer le quotidien et l'accompagnement des personnes, quel que soit leur lieu de vie** : en questionnant nos organisations au regard des réalités de vie des familles accompagnées (accueil « périscolaire », adaptation des accueils durant les vacances, ...) ; en continuant de réhabiliter les habitats collectifs les plus anciens ; en entretenant ; en mettant aux normes ; en prenant en compte la dimension écologique et de préservation de la planète ; en travaillant l'efficacité dans la gestion des parcs automobiles et informatiques.

-  **Réfléchir ensemble à la fonction « d'accompagnant de choix de vie », de « facilitateur de choix de vie » ou de « coordinateur de parcours »** en s'offrant la possibilité de sortir des schémas d'établissements ou de service.

-  Retravailler les canaux d'information et le rythme de leurs transmissions, pour permettre à chacun d'appréhender ce qui se fait ailleurs, et pourquoi.

Orientation 3 : Développer de nouvelles offres

Aux côtés des changements qui touchent notre société et qui nous appellent parfois à repenser nos relations ou nos organisations, il y a également des **réalités durables**, des **situations complexes**, ou encore des **situations qui changent**, et qui nécessitent **d’imaginer, d’innover**, de développer de **nouvelles offres**, de nouvelles réponses.



Une constante est le manque de « places », comme on le disait hier, **ou le manque de « réponses », de « solutions »** comme on le dit aujourd’hui. Dans le Nord, selon une enquête de 2023, 8000 personnes en situation de handicap étaient en attente. Cette situation est intolérable et insupportable, sachant à la fois **l’épuisement** dans lequel se trouvent les proches et les familles d’une part, et la **perte de chances**⁶ que cela représente pour les

personnes concernées, d’autre part. Les délais d’attente pour parvenir jusqu’à un accompagnement sont, à minima, de plusieurs années, et les situations personnelles et familiales se dégradent.

La **complexité** de certaines situations de handicap, **l’avancée en âge**, l’importance des **troubles**, peuvent entraîner une **sur-mobilisation des professionnels**, qui, eux aussi, s’épuisent, ou encore un **sentiment d’impuissance** à apporter une réponse adaptée. **L’embolisation**⁷ de certains établissements ou services,

⁶ La perte de chance, c’est quand il aurait dû être possible de vivre quelque chose de positif (d’apprendre, d’aller mieux, d’être bien) dans un avenir proche et que cela n’a pas pu se faire, n’a pas été possible

⁷ L’embolisation est au départ un terme médical. C’est le fait de boucher une veine, une artère, pour qu’il n’y ait plus de circulation sanguine. Dans notre secteur, l’embolisation, c’est quand il n’y a plus de places qui se libèrent, plus de sorties des établissements et services

par des personnes souffrant de troubles complexes ou importants, ou pour lesquels n'existe pas, ailleurs, de réponse adaptée, peut également **bloquer l'accès** pour d'autres.



Parallèlement, le virage inclusif nous amène à penser différemment nos **collaborations**, avec **l'Education Nationale**, par exemple, mais aussi les **services de droit commun**, le monde de **l'entreprise**, ... Il s'agira d'être **présents** sur les lieux de **l'inclusion**, à la fois pour soutenir le parcours individuel de chacune des personnes, mais aussi pour accompagner celui qui accueille et qui ne connaît pas, ou pas bien, qui appréhende ou qui est réticent.

Le cadre réglementaire évolue également. SERAFIN-PH, la réforme des ESAT, et bien d'autres changements sont apparus sur ces dernières années. Nous voulons nous saisir de ces **contraintes** et en faire des **opportunités** pour proposer des modalités d'accompagnement nouvelles, toujours plus en lien avec le projet de vie de la personne dans son environnement.

Ces difficultés ne doivent pas nous amener à opposer les uns aux autres. Elles doivent entrer dans nos réflexions pour nous permettre de **proposer de nouvelles formes d'accompagnement**, dans des lieux pensés pour ces réalités qui bousculent nos habitudes, avec des formations, des professionnels et des moyens adaptés.

En tant qu'acteur reconnu sur notre territoire, nous sommes régulièrement interpellés par les pouvoirs publics pour répondre

dans le cadre de **solutions identifiées**. Bien que nos réponses doivent tenir dans le cadre contraint de la solution ciblée par le financeur, notre capacité à proposer des solutions solides, soutenues par le croisement de nos expertises et celles de nos partenaires, notre rigueur et notre inventivité sont reconnues comme des forces ; elles nous permettent d'être entendus et de participer au changement. Nous souhaitons porter des **projets** qui permettront aux personnes de **choisir** : choisir leur lieu de vie, choisir leur rythme de vie, choisir leur activité professionnelle ou de loisirs.



 **Développer encore les réponses en termes de lieux de vie,** pour proposer des modes d'habiter conformes aux souhaits des personnes, favorisant le maintien d'une vie sociale : intermédiation locative, logements expérientiels, petites unités de vie, logement partagé, hébergement intergénérationnel, résidence sénior, accueil familial, Avec notre association d'auto-représentant, et peut-être les bailleurs, travailler à une charte du locataire, pour expliquer les droits et les responsabilités, et favoriser l'inclusion dans le tissu urbain.

 **Analyser et comprendre les ruptures de parcours pour les éviter.** Travailler à développer de nouveaux moyens, de nouvelles compétences pour accompagner le mieux possible les personnes qui sont dans les situations de handicap les plus complexes.

 **Continuer à se positionner dans la réponse aux besoins du territoire,** à être une force de proposition et un acteur responsable et engagé. Nous mobiliser avec nos partenaires pour apporter des réponses adaptées en qualité et en quantité aux besoins spécifiques.

 **S'inscrire dans des projets de petite taille, au plus près de la réalité de terrain.**

 **Accompagner l'accès à l'emploi ordinaire,** dès l'adolescence, en travaillant avec les entreprises et les intermédiaires.

 **Trouver des moyens d'intervenir précocement auprès des familles en attente d'une réponse.** Instaurer la possibilité d'un suivi en s'appuyant sur les Sections et l'Action Familiale. Réfléchir également à des dispositifs de repérage des situations de mal logement des personnes en situation de handicap, pour apporter informations, aide et soutien.

 **Poursuivre nos interventions autour de la sensibilisation au S3A** (Accueil, Accompagnement et Accessibilité) dans les services publics, et la communication alternative adaptée, dont le FALC (Facile A Lire et à Comprendre), en partenariat avec l'association « Nous Aussi » pour la transcription de tous les documents administratifs.

 **Expérimenter des chambres « Familles »** qui permettent à une personne accueillie de vivre une journée, un week-end en famille, avec ses proches, dans un quotidien de proximité, entouré des moyens de l'établissement.

Orientation 4 : Soutenir et développer

les compétences

🌸 Parce que nous croyons en l'intelligence collective et en la triple expertise, nous avons choisi de **traiter ensemble le sujet des compétences des personnes accompagnées, des proches et des professionnels.**

🌸 Pour soutenir et développer des compétences, il faut en premier lieu les **reconnaître.**

Collectivement, nous constatons l'implication des personnes accompagnées, la considération que leur témoignent les professionnels, la légitimité qui leur est renvoyée.

Les familles expriment également qu'elles sont davantage impliquées, sollicitées sur les plans individuels et collectifs.



🌸 A l'écoute des **jeunes**, nous avons entendu que la question de la **transposition** des apprentissages travaillés sur l'établissement ou le service, vers la maison, n'est parfois pas possible. **Apprendre avec le spécialisé pour réaliser dans la vie ordinaire est pourtant une question fondamentale** et nous voulons y travailler davantage. De même la **diversité** des apprentissages, au regard de ce qu'offre le monde du travail est à interroger : apprendre oui, mais pour quel usage ? Les jeunes accompagnés ont également exprimé leur souhait de **découvrir** des champs du droit commun encore inexplorés, comme l'Armée par exemple.

La réforme des ESAT, encore récente, questionne également le regard qui est porté sur les compétences mises à l'œuvre par les **travailleurs**. La question de l'évolution de leurs **droits** est un sujet actuellement ouvert.

Les **familles** sont, avec les personnes concernées, les premiers experts de leur proche. Elles ont une connaissance irremplaçable du quotidien, de l'histoire de vie, de la sensibilité, des habitudes, ... La situation de handicap, cependant, peut laisser certaines familles **déconcertées, inquiètes**. La **formation BREF**, déjà proposée au sein de certains services, permet aux proches de disposer d'un espace de parole libre, d'obtenir des réponses à leurs questions et d'être orientés vers des dispositifs d'aide.

 Les établissements et les services, les droits et leurs accès, changent constamment. Les familles, comme les personnes accompagnées, se trouvent souvent dépendantes d'interlocuteurs de l'association ou d'ailleurs, eux-mêmes parfois **perdus** dans les changements constants. La **difficulté d'accès à l'information** est donc un sujet à saisir également.

 **Les professionnels et les dynamiques d'équipe ont payé un lourd tribut à la crise sanitaire : une reconnaissance verbale, mais des années pour une reconnaissance financière**, des mouvements de personnels constants et en nombre, un recours à l'intérim qui ne permet pas toujours de constituer des équipes stables, un manque de candidats pour occuper les postes, que l'on retrouve partout en France ...

La **Qualité de Vie et des Conditions de Travail** a été mise à rude épreuve. L'évolution de la société et des mentalités joue également sur **l'attractivité** des métiers. Comment soutenir l'engagement, motiver, coconstruire dans ces nouvelles façons de travailler ensemble ?

 **La qualité attendue et voulue par les professionnels est pourtant toujours d'actualité.** Ils l'expriment d'ailleurs, se sentant libres dans leur pratique professionnelle, étayés par des formations, des valeurs et des repères communs. L'exercice est parfois **complexe** : accompagner dans le respect et en favorisant l'autodétermination de la personne, c'est aussi accepter la prise de risque, en appréciant le risque acceptable ; savoir faire un pas de côté vis-à-vis des réglementations parfois trop rigides ; s'adapter ; **évoluer sans se perdre.**

La question de la **bienveillance** se pose aussi à travers la mobilisation sur les questions de la liberté à aller et venir, du droit à décider, de la chaleur de l'accueil, d'un fonctionnement qui permette un accès aux activités culturelles et sportives plus diversifié... Tous ces sujets ne sont pas intuitifs, ils nécessitent un partage, une réflexion, qui, lorsqu'elle est particulièrement complexe et doit être partagée, est appelée « **réflexion éthique** »⁸

Les enjeux, pour les 5 prochaines années

 **Contribuer à la mise en place d'un Comité Ethique**, où seront représentés les personnes accompagnées, les proches et les professionnels.

 **Créer et faire vivre un recueil le plus exhaustif possible de l'ensemble des dispositifs, établissements, services, droits et leurs modalités d'accès sur les territoires, à destination des familles et proches.**

 **Systématiser l'utilisation du Facile A Lire et à Comprendre** pour l'ensemble de notre documentation et de nos outils à destination des personnes accompagnées et de leurs proches. Dans l'attente, vulgariser, simplifier, rendre le plus accessible possible.

⁸ L'éthique est une réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées (que peut-on faire de mieux dans cette situation, c'est-à-dire avec ces personnes, dans ce cadre légal, dans ce lieu, dans ce moment ?)



 **Accueillir le projet de vie, quel qu'il soit.** Accepter et simplifier les retours en arrière pour les personnes accompagnées, pour rendre plus facile de faire des choix, et permettre l'expérimentation. Dans cette découverte de soi, accompagner le développement de l'autodétermination en mesurant avec la personne le risque acceptable.

 Dans l'accompagnement des jeunes, travailler la mise en situation de vie, entendre et soutenir le projet professionnel, quel qu'il soit, et laisser essayer. **Favoriser toutes les immersions dans le droit commun** : en entreprise, en clubs, en stage dans des structures diversifiées. Être plus attentifs à leur rythme, et moins à celui de l'organisation. Travailler leur écoute, parallèlement à celle de leurs parents. Leur montrer l'exemple.

 **Poursuivre les formations des familles avec le programme BREF** (programme de psychoéducation des proches des personnes avec un trouble psychique pour accueillir, informer et soutenir les aidants).

 **Poursuivre le chemin sur l'accès au droit à la santé** auprès des cabinets médicaux, pour l'accueil des toutes les personnes porteuses de TND, ... avec le S3A.

 **Travailler avec les Sections Familiales, dans leur rôle social, pour l'organisation et la tenue de rencontres « Proches aidants » au sein des établissements et services.**

 **Améliorer la Qualité de Vie et des Conditions de Travail des professionnels** : travailler l'intégration, dont le parrainage et le tutorat; poursuivre le développement des expertises par le biais de formations continues, de Groupes d'Analyse des Pratiques ; faciliter la mobilité et les immersions ; réfléchir à l'hypothèse d'une équipe pluridisciplinaire volante ; travailler sur l'attractivité des métiers ; ...

Orientation 5 : Militer



Militer, c'est poser les questions qui nous animent, et dire que l'on a besoin **d'aide** pour les réponses. C'est poser la question de l'accès au **droit** et de la **compensation**. Une compensation qui engloberait tout ce que le handicap rend impossible de faire seul : le quotidien et l'accès au logement (l'agencement, la domotique, l'accès, la sécurité, ...), l'accès aux loisirs, au sport, à la culture, l'aide à la mobilité, la santé, l'information... Tout ce qu'est finalement le handicap, les **limitations sociales** et **sociétales**, pas seulement **fonctionnelles**.

Militer, c'est un acte politique, parce que la politique, c'est **participer** à la vie de la **cit **, à la vie du **pays**.

Militer, c'est aussi sensibiliser,  tre un **facilitateur**. C'est porter l'information sur le handicap et ses particularit s, tant   l'int rieur de l'association qu'  l'ext rieur.

Militer, pour nous, c'est faire perdurer le mouvement parental, notre particularité, pour nous assurer et assurer le **devenir** de nos enfants adultes après nous.

Militer, c'est nous mobiliser pour que l'accompagnement puisse se faire dans le **droit commun**, pour que le spécialisé soit partout où il y a l'ordinaire, sans s'y substituer. C'est donner un **sens social** à chaque vie.

Militer, c'est se poser des questions sur nos actions : comment, en tant qu'association, peut-on s'assurer que l'inclusion conduise bien à une équité ? C'est accompagner chacun à être **acteur** de sa vie et à trouver une place dans la cité.

Militer, c'est œuvrer à la meilleure collaboration possible entre les familles et les professionnels.

Militer, c'est proposer une offre diversifiée, pour accompagner tous les projets de vie, à tous les âges de la vie, et dans toutes les situations de handicap.

Militer, c'est avoir toujours une meilleure connaissance de nos droits pour soutenir la **légitimité** de notre **combat**.

Militer, c'est être attentifs à ce que les politiques publiques ne rationalisent pas la relation d'accompagnement, avec une forme ou une autre de tarification à l'acte et non à la qualité. C'est **lutter** contre le **désengagement** de l'état, le **manque** de **financement**, pour qu'il y ait davantage de réponses, moins d'attente.



Les enjeux, pour les 5 prochaines années

-  **Proposer une entrée en relation, une écoute, une disponibilité, pendant le temps sur liste d'attente.**
-  **Participer à faire changer le regard sur les personnes en situation de handicap dans les lieux de droit commun, mettre en lumière les ressemblances plutôt que les différences, les forces plutôt que les faiblesses.**
-  **Travailler à la création d'une instance avec des personnes concernées, des administrateurs et des responsables politiques, pour trouver les moyens d'améliorer le quotidien dans la vie et dans l'accompagnement.**
-  **Prendre notre place dans les événements festifs, sportifs ou culturels du territoire.**
-  **Développer une culture participative et transversale autour de thématiques qui concernent l'ensemble des citoyens : développement durable, éthique de fin de vie, modes d'habiter, ...**
-  **Créer une commission habitat / logement.**
-  **Continuer à participer aux dispositifs mis en place par l'Etat ou les collectivités territoriales : représentations des usagers dans les hôpitaux, participation au CPTS de territoire, commission Transport et Accessibilité, ...**
-  **Soutenir les Sections Familiales, lieux naturels de la solidarité des proches aidants, dans leur mission de porte d'entrée vers l'association.**
-  **Être à l'écoute dans les Sections, l'Action Familiale et l'Accueil Parental et diversifier les modalités d'aller vers, qui permettent de faire remonter les préoccupations, de susciter l'envie de militer.**
-  **Construire une démocratie participative pour assurer la relève.**



Flashez-moi :



Flashez-moi :



2a, avenue des Sports - 59410 Anzin

Tél. : 03 27 42 86 30

Contact@apei-val-59.org

www.apei-valenciennes.org